Bulletin municipal 2ème semestre 2020

STUCKANGE

SOMMAIRE

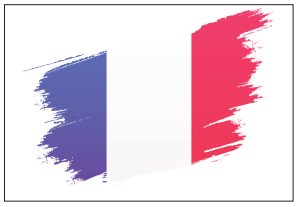

4 Le nouveau conseil municipal

Présentation du Conseil Municipal de notre Commune.

14 Enfouissement des réseaux

Une année de travaux qui en valait la peine.

20 SMITU

Les bonnes nouvelles !

22 Ecole

Présentation de nos écoles.

6-7 **CCAM**

8 **Syndicats et organisations**

9 **CCAS organisation**

10 **Vie politique**

11 **Finances**

12-13 **Communication**

15-16 **Travaux**

17 **Sécurité**

18-19 **Vie de la commune**

21 **Pumptrack**

23 **Vie scolaire**

24-25 **Ecologie**

26 **Mariages, naissances, nécrologie**

27 **CCAS**

28 **Saint Nicolas**

29 **Décorations de Noêl**

30 **Urbanisme**

31 **Vie de la commune**

Bulletin municipal
2ème semestre 2020

Contact
Tél : 03 82 56 90 81
ou par email :
mairie@mairie-stuckange.fr

www.mairie-stuckange.fr

INFOGRAPHIE Boro Sàrl
Images/illustrations
Freepick
EDITEUR / IMPRESSION
Boro Sàrl
Agence de Communication
5-7 rue d'Esch
L-4440 Soleuvre
G.D.L.

Tél : +352 20 60 10 12
contact@boro.lu
www.boro.lu

Chères Stuckangeoises, Chers Stuckangeois,

Le 28 juin dernier, vous nous avez fait confiance en choisissant une équipe dynamique et motivée. Je vous en remercie encore vivement et c'est avec joie et fierté que j'assumerai mes fonctions de Maire pour le bien de tous. Être élu n'est pas toujours une mission facile mais elle apporte aussi beaucoup de joie. Il est difficile de satisfaire tout le monde, mais nous serons à l'écoute et étudierons vos suggestions avec objectivité.

Je tiens également à remercier toutes les personnes de mon équipe qui m'entourent depuis quelques mois. Elles ont travaillé avec acharnement et plusieurs actions ont déjà été réalisées. Vous les découvrirez en feuilletant ce bulletin municipal. Malheureusement, nous avons été freinés dans notre élan à la suite du recours en justice intenté à mon encontre par Mme Platat et son équipe, demandant l'annulation des élections et mon inéligibilité. Mais comme vous avez pu le constater dans la presse, le Tribunal administratif a rejeté leurs protestations infondées.

Nous pouvons donc maintenant travailler plus sereinement et mettre enfin en place nos engagements relatifs à notre programme.

Dans notre commune, les événements habituels organisés par la municipalité, l'école et les associations, permettant de tisser des liens sociaux et amicaux, ont dû être annulés et il est difficile pour l'instant de se projeter plus loin. Mais nous poursuivrons nos efforts pour continuer à fonctionner le plus normalement possible avec le maximum de sécurité.

> « Protégez-vous et prenez soin de vous ainsi que vos proches. Soyez heureux ! »

Depuis que je suis élu, j'ai pu entendre beaucoup d'éloges sur notre village de la part de maires des communes voisines, que Stuckange est un village actif, beau et propre avec toujours des nouveautés et des projets de qualité très attrayants. On peut en être fier. Cela ne serait pas possible sans l'aide de nos agents communaux qui font de leur mieux pour accomplir leurs tâches. Je tenais donc à remercier et féliciter l'ensemble du personnel pour son implication et son travail.

Je tiens aussi à remercier les enseignants qui, malgré la conjoncture actuelle, ont réussi à s'adapter et permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions.

Enfin, nous tournons la page sur cette année 2020 qui restera dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis et avec ce que nous vivons, plus que jamais, nous devons rester solidaires, savoir être tolérants, faire place à la bienveillance et se concentrer sur le principal, la famille, les amis, la vie...

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse nouvelle année.
Que 2021 vous apporte plein de belles choses, le bonheur et surtout la santé.
Protégez-vous et prenez soin de vous ainsi que vos proches. Soyez heureux !

Le Maire, **Olivier Segura**

Composition et rôles
du nouveau Conseil Municipal

Olivier SEGURA
Maire

En plus de ses fonctions de Maire, chargé de l'administration de la Commune, il est aussi :

- ❍ Délégué au **SIDEET**
- ❍ Délégué au **DIMESTVO**
- ❍ Délégué au **SMITU**
- ❍ Délégué à la Défense
- ❍ Assesseur en charge de la Mutualisation à la **CCAM**
- ❍ Membre des Commissions « Environnement et circuits de proximité », « Tourisme, pistes cyclables et sentiers », « Numérique, SIG et urbanisme » et « Jeunesse et vie associative » à la **CCAM**

Cédric FRADELLA
1er Adjoint

Délégué aux Affaires scolaires, particulièrement en charge des :

- ➡ Groupe scolaire
- ➡ Parents d'élèves
- ➡ Cantine
- ➡ Activités périscolaires et extrascolaires
- ➡ Relations jeunes, social
- ➡ Animations

*Membre titulaire du **SISCODIPE**. et des Commissions « Tourisme, pistes cyclables et sentiers » de la **CCAM**.*

Yvette GERMAIN
2ème Adjoint

Déléguée aux Finances, particulièrement en charge des :

- ➡ Gestion budgétaire
- ➡ Gestion administrative
- ➡ Relations avec la trésorerie de Metzervisse (et bientôt Hayange)

*Déléguée suppléante à la **CCAM** et membre du **CCAS** et Membre des Commissions « Développement économique, ZA, commerce et artisanat » et « Petite enfance » à la **CCAM**.*

Hervé GENNEVOIS
3ème Adjoint

Délégué aux Travaux et à l'Urbanisme, particulièrement en charge des :

- ➡ Permis de construire - Cadastre
- ➡ PLU
- ➡ Entretien de la commune
- ➡ Travaux d'aménagement
- ➡ Relations avec le personnel des syndicats Eau et Assainissement
- ➡ En charge des ouvriers communaux

*Membre du **SIDEET** et des Commissions « Mutualisation » et « Déchets » de la **CCAM**.*

Corinne ANTOINE
4ème Adjoint

Déléguée à la Communication, particulièrement en charge des :

- ➡ Site internet
- ➡ Bulletins municipaux
- ➡ Information quotidienne
- ➡ Informatique
- ➡ Espace public numérique
- ➡ En charge des marchés locaux

*Membre du **CCAS** et Membre des Commissions « Environnement et circuits de proximité », « Tourisme, pistes cyclables et sentiers » et « Déchets » de la **CCAM**.*

Présentation
des conseillers

Patrick VUILLEMARD

*Vice-Président du **DIMESTVO**, délégué du **SMITU**, délégué à la Sécurité routière et Membre du conseil d'administration de Trans Fensch (exploitant du réseau **CITELINE**), délégué à la Sécurité, en charge de la :*

- Gestion des contrôles obligatoires de nos installations (système de sécurité de la salle, aires de jeux...), équipements et véhicules
- Relation avec le SDIS
- Sécurité routière

Marie GENNEVOIS

*Responsable du **CCAS** et Membre des Commissions « Environnement et circuits de proximité » et « Déchets » de la **CCAM***

Jordane PITTET

*Membre du **SISCODIPE** et des Commissions « Tourisme, pistes cyclables et sentiers », « Déchets » et « Jeunesse et vie associative » de la **CCAM***

Véronique LEININGER

Membre du CCAS** et des Commissions « Travaux et patrimoine », « Développement économique, ZA, commerce et artisanat » et « Jeunesse et vie associative » de la **CCAM

Doris GROHS

*Membre du **CCAS**, du **DIMESTVO** et des Commissions « Environnement et circuits de proximité », « Insertion par l'économie, emploi et formation » et « Jeunesse et vie associative » de la **CCAM***

Patrice DOLLEZ

Suivi des travaux et veille à la sécurité et à l'entretien dans la commune

Marie-Claire SCHREINER

*Membre des Commissions « Environnement et circuits de proximité », « Tourisme, pistes cyclables et sentiers » et « Déchets » de la **CCAM***

Mégane PLATAT

Sabrina FISCAN

Franck SCHEIDER

La Communauté de Communes de l'Arc Mosellan : CCAM

Créée en 2003, la CCAM est un regroupement de 26 communes qui compte 34763 habitants (INSEE 2018).

Les COMPETENCES OBLIGATOIRES de la CCAM sont :

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE > Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques.
- TOURISME > Promotion du tourisme : Aménagement, entretien et gestion de la piste cyclable - > Aménagement, entretien et gestion des bâtiments à vocation touristique -Elaboration d'un schéma intercommunal de randonnée pédestre.
- COMMERCE > Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE > Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT); > Zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ; > Numérisation du cadastre et Système d'Information Géographique (SIG).
- COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
- AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

COMPETENCES OPTIONNELLES

- VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE > La CCAM est compétente pour la création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire.
- PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT > Actions relatives aux zones classées NATURA 2000 et les ZNIEFFs : pilotage de la maitrise d'ouvrage NATURA 2000 sur les zones « carrières souterraines et pelouses de Klang, gîtes à chiroptères » ; > Aménagement et gestion du site d'exploitation de l'ancienne mine de gypse de Helling.
- DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT SPORTIF DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE > Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

- ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES COMMUNAUTAIRES > Organisation et gestion de l'activité piscine dans les écoles.
- PETITE ENFANCE > Construction, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil collectives de la petite enfance > Création, gestion et animation d'un relai d'assistant maternel.
- DÉRATISATION
- TRÈS HAUT DÉBIT
- INSERTION

Le Conseil Communautaire, qui permet à l'Arc Mosellan de fonctionner, se compose de ***51 Délégués Communautaires*** (*dont le Président : Arnaud SPET, 11 Vice-Présidents et 9 Assesseurs*).

Appuyés par une équipe administrative et technique, les élus travaillent au quotidien pour mettre en œuvre les compétences de la Communauté de Communes.

D'autre part, il y a 11 thématiques de commissions de la CCAM. Le Maire a demandé à tous les élus de choisir jusqu'à 3 commissions pour représenter la commune car nous devons être présents pour le bien de notre commune. En participant à ces réunions de commissions, ils feront entendre notre voix.

N°	*Périmètre thématique des Commissions*
1	Mobilité et transports
2	Finances
3	Environnement et circuits de proximité
4	Tourisme, pistes cyclables, sentiers de randonnée et site du Moulin
5	Déchets
6	Travaux et patrimoine
7	Insertion par l'économie, emploi et formation
8	Numérique, SIG et Urbanisme
9	Jeunesse et vie associative
10	Mutualisation de moyens, services, groupements d'achats
11	Développement économique, ZA, commerce et artisanat
12	Petite enfance

Pour toutes ces compétences qui ne sont pas exercées par la Commune, vous pouvez vous adresser directement à la CCAM pour :

- Les déchets : Tél 03 82 83 21 57 Courriel : dechets@arcmosellan.fr
- Le service petite enfance : Tél 03 82 83 64 63
- Le développement économique : Tél 03 82 83 21 57

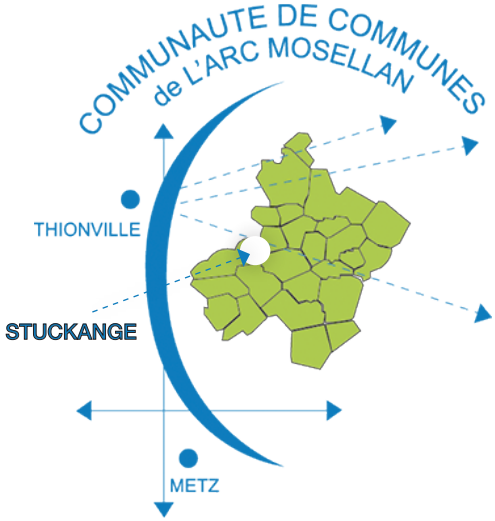

https://www.arcmosellan.fr

PRÉSENTATION DES **SYNDICATS** ET **ORGANISATIONS EXTRA-COMMUNALES**

La gestion d'une commune ne se fait pas qu' « intra-muros ». Il est important d'avoir des représentants dans les différents syndicats et organismes qui interagissent avec notre commune.
Nous souhaitons vous présenter ces organismes afin que vous soyez conscients des enjeux.

SISCODIPE : Syndicat Intercommunal de la Concession de Distribution Publique d'Electricité du Pays des Trois Frontières
https://www.siscodipe.fr/
Le rôle du syndicat est de veiller notamment au bon fonctionnement de la distribution d'électricité dans les communes concernées.

SIDEET : Syndicat Intercommunal Des Eaux de l'Est Thionvillois http://www.sideet.fr/
Le SIDEET est une intercommunalité qui a pour but la distribution et l'alimentation en eau des communes membres.
Il maîtrise le cycle complet de l'eau, de la production au traitement des rejets vers le milieu naturel.

DIMESTVO : DIstroff - MEtzervisse - STuckange - VOlstroff
Ce syndicat gère l'assainissement des 4 communes et depuis 2012, la station d'épuration de Distroff.

SMITU : Syndicat Mixte des Transports Urbains de Thionville

Il a pour objet l'organisation, la gestion et l'amélioration des transports de personnes.

Le SMiTU définit la consistance du réseau de transports publics : les lignes, les horaires, les tarifs…

Le SMiTU a délégué la gestion des services de transports urbains à la Société Publique Locale (SPL).

Cette dernière exploite ainsi le réseau de transports du SMiTU Thionville-Fensch, appelé Citéline.

Le périmètre du SMITU

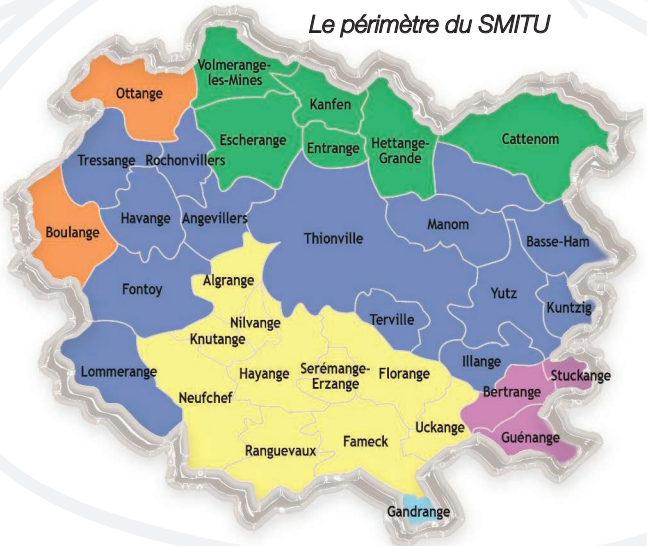

Délégué à la Défense
https://www.defense.gouv.fr/portail/liste-acces-directs-profils/correspondants-defense/le-correspondant-defense
Le correspondant défense remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense.

Délégué à la sécurité routière
Celui-ci est le relais privilégié entre les services de l'État et les autres acteurs locaux et veille à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

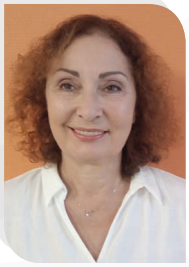

Marie Gennevois
Responsable du CCAS

Le **CCAS** a un rôle d'accompagnement social, d'écoute, d'information, d'orientation et d'aide aux personnes en difficultés familiales, psychologiques, administratives, financières, professionnelles ou éducatives.

Yvette Germain

Corinne Antoine

Le **CCAS** est présidé de droit par le Maire, mais c'est une équipe d'élus et de bénévoles qui s'engage à Stuckange !

Véronique Leininger

Jessica Paré

Brigitte Spalvieri

Bernadette Daniel

Vous pouvez contacter ***Marie*** au ***06.24.91.44.12***

Avec le COVID et le confinement, le CCAS a avant tout veillé à maintenir le contact avec les Stuckangeois de plus de 70 ans.

Même si bon nombre d'entre eux ont de la famille proche, ce n'est pas le cas de tous. Un moment de discussion ou un petit service rendu est toujours le bienvenu.

Nous avons préféré annuler les traditionnelles activités proposées par le CCAS, comme les « café-klatsch » et le repas des aînés, par mesure de précaution contre le COVID.

Nous réfléchissons pour l'heure à l'après COVID et aux animations auxquelles les plus de 65 ans souhaiteraient participer.

ELECTIONS MUNICIPALES

Comme vous le savez, le deuxième tour des élections municipales a eu lieu le 28 juin 2020.

Résultat des élections municipales

Liste (tête de liste)	*NB de voix*	*Pourcentage des voix exprimées*
Vers un nouvel horizon (Marie-Claire Schreiner)	73	11,95%
Ensemble on va plus loin (Olivier Segura)	276	45,17%
Partageons demain (Mégane Platat)	262	42,88%
Bulletin nul	4	
Bulletin blanc	4	
931 inscrits	619	Participation : 66,49%

La liste «Ensemble on va plus loin» obtient 11 sièges.
La liste «Partageons demain» obtient 3 sièges.
La liste «Vers un nouvel horizon» obtient 1 siège.

VISITE DU SENATEUR

En septembre dernier, le sénateur de la Moselle, ***M. Jean-Marie MIZZON***, est venu rendre visite aux élus de la commune pour exposer sa vision sur les défis des territoires et notamment ceux de la commune.

Il nous a ensuite parlé de la fracture numérique qui est une réalité en France.
Durant trois mois, le sénateur a présidé une mission d'information sur « la lutte contre l'illectronisme et pour l'inclusion numérique ».
Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cela ne vise pas uniquement les personnes âgées. Les jeunes aussi peuvent être concernés. Ils sont certes nés avec ces outils et ont une aisance avec le numérique ludique, mais ils ont moins de facilité dès lors qu'il s'agit de faire autre chose que du ludique.

MAIRIE

BUDGET 2020

Le budget de l'année 2020 a été retardé pour cause de Covid et, de ce fait, voté tardivement soit le 13 juillet 2020, suite au renouvellement du mandat municipal.

Il est en partie conditionné par les engagements pris par l'équipe municipale précédente, mais finalisé et voté par le nouveau conseil en place.

Fonctionnement

Dépenses			**Recettes**		
Chapitres			*Chapitres*		
011	Charges à caractère général	289 500€	13	Atténuation de charges	4 158€
012	Charges de personnel	316 100€	70	Produits des services	37 300€
014	Atténuation de produits (CCAM)	750€	73	Impôts et taxes	333 950€
65	Autres charges gestion courante	113 000€	74	Dotations et participations	92 877€
66	Charges financières	20 000€	75	Autres produits gestion courante	10 003€
67	Charges exceptionnelles	5 000€	77	Produits exceptionnels	2 500€
23	Virement section investissements	99 777€	042	Opérations transfert entre section	40 000€
			002	Excédent 2018 reporté	323 339€
TOTAL		**844 127€**			**844 127€**

Investissement

Dépenses			**Recettes**		
Chapitres			**Chapitres**		
16	Remboursements d'emprunts	200 000€	10	Dotations Fonds Divers	78 000€
20	Immo. Incorporelles	8 000€	13	Subventions d'investissements	74 000€
21	Immo. Corporelles	731 200€	16	Emprunts	0€
23	Immo. En cours	1 170 982€	21	Terrains	1 600 000€
040	Opérations transfert entre section	40 000€	021	Virement de la SF	99 777€
001	Déficit reporté	1 595€	024	Produits de cession	300 000€
TOTAL		**2 151 777€**			**2 151 777€**

STUCKANGE NUMÉRIQUE

La commune met à votre service un site web www.mairie-stuckange.fr où vous pourrez consulter les démarches administratives à effectuer et connaitre ce qui se fait sur la commune, mais aussi 2 moyens originaux d'information numérique : ***Stuckange numérique et PanneauPocket***

Stuckange numérique

Tout Stuckangeois, ou personne intéressée par les actualités de notre commune, peut s'inscrire. Il suffit pour cela d'indiquer à la Mairie vos noms, adresse email et adresse postale (pour pouvoir faire un récap par quartier), ou directement par email à : c.antoine@mairie-stuckange.fr

Vous recevrez alors les informations communales importantes par email et non plus en papier dans votre boîte aux lettres si vous y apposez l'autocollant « ***Stuckange numérique*** » qui vous sera fourni à l'inscription.
Ceci est intéressant et logique pour ceux qui refusent de recevoir les pubs.

Les avantages :

1. Vous recevez l'information dès sa publication, où que vous soyez : pas de délai de distribution matérielle, information transmise même si vous êtes en week-end ou en vacances
2. L'information est dynamique : un email peut contenir des images, des liens vers une page web, un fichier ou un email
3. Chaque membre d'un même foyer peut recevoir l'information sur sa propre boîte mail : pas d'oubli de transfert de l'information intra-familiale
4. La commune peut imprimer moins de bulletins d'information papier puisqu'ils ne seront plus distribués que dans les boîtes aux lettres n'ayant pas l'autocollant « Stuckange numérique » : économie de papier, d'encre et de temps de distribution et moins de déchets papier.
5. Ce moyen de communication est également mis à la disposition des associations stuckangeoises : elles peuvent ainsi vous informer rapidement et de manière toujours aussi écologique et économique
6. Des non-Stuckangeois peuvent recevoir les informations de Stuckange : cela peut intéresser les futurs ou anciens Stuckangeois, ou vos parents par exemple
7. Ce système n'a aucun coût pour la commune ni pour les inscrits

Les inconvénients : *il n'y en a pas ! Vous ne serez pas inondés d'email : nous n'envoyons que des informations importantes ou utiles concernant Stuckange.*

*Pour que l'avantage n°3 soit maximal, n'oubliez pas de coller votre autocollant « **Stuckange numérique** ». Si vous ne l'avez plus, merci de le signaler à la Mairie qui en a à votre disposition.*

AGISSONS ENSEMBLE POUR L'ÉCONOMIE ET L'ÉCOLOGIE.

PANNEAU POCKET

PanneauPocket est une application mobile, simple d'utilisation, à installer sur votre smartphone et qui ne nécessite aucune inscription. Elle vous alerte instantanément des informations diffusées par votre commune.

Panneau Pocket : *les avantages*

- Vous recevez l'information dès sa publication, où que vous soyez : pas de délai de distribution matérielle, information transmise même si vous êtes en week-end ou en vacances
- L'information est dynamique : un message peut contenir une image, des liens vers une page web, un fichier ou un email
- Chaque membre d'un même foyer peut recevoir l'information sur son propre téléphone : pas d'oubli de transfert de l'information intra-familiale
- Ce moyen de communication peut être mis à la disposition des associations stuckangeoises
- Des non-Stuckangeois peuvent recevoir les informations de Stuckange et vous pouvez demander à recevoir les alertes pour d'autres communes qui vous intéressent.

Panneau Pocket : *les inconvénients*

- *La commune ne peut pas savoir qui utilise l'application : elle ne peut donc en tirer aucun bénéfice économique ni écologique*
- *Le format n'est pas très personnalisable*
- *L'application est gratuite pour les usagers mais un abonnement annuel de la commune est nécessaire; son coût reste toutefois raisonnable (180€ HT/an)*

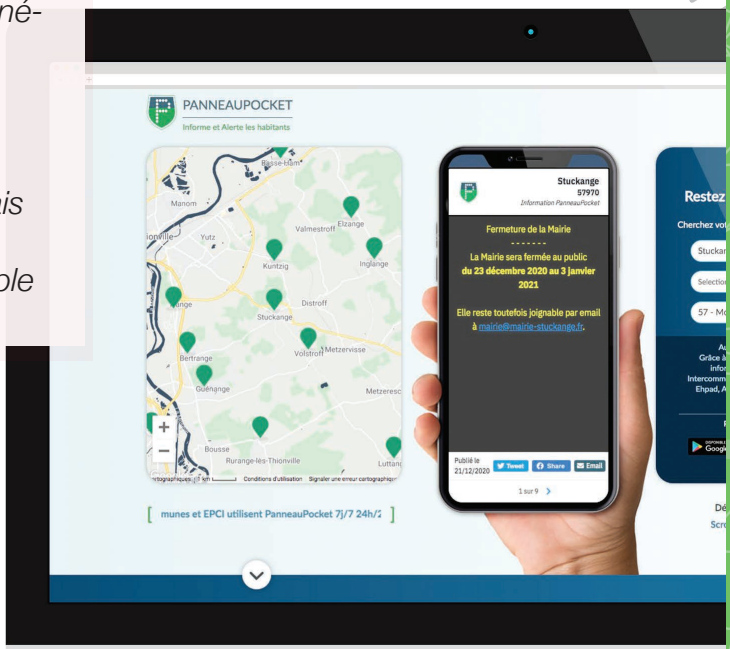

Si vous n'avez pas de smartphone ou que vous ne pouvez/voulez pas installer PanneauPocket dessus, vous pouvez également aller sur le site ***https://app.panneaupocket.com*** *avec votre ordinateur ou tablette. Vous perdez toutefois l'intérêt des alertes automatiques.*

Cette application a rencontré un grand succès puisque chaque message que nous publions depuis le mois de juillet est lu 150 à 450 fois.

Alors n'hésitez plus et connectez-vous !

ECLAIRAGE PUBLIC LED

En juillet, la société **ELRES** a enfin terminé d'installer les crosses et les têtes sur les mâts des candélabres du lotissement des vergers, finalisant ainsi les travaux de changement des anciens éclairages par du LED dans tout le village. Le remplacement des luminaires LED permet de passer à une consommation de ***18 960 kWh pour 69 716 kWh avant***, engendrant une économie ***d'environ 5 000 € sur 11 350 € par an de dépenses en énergie électrique.*** La réception des travaux a été faite le 13 août par le Maire et son adjoint Mr Gennevois.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DE LA LIBERTÉ

Dans la rue de la Liberté, les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage, télécommunications et télédistribution ont commencé fin 2019, et se sont enfin achevés en Novembre 2020.
Les travaux entrepris comprenaient la mise en place d'un nouvel éclairage LED, la création d'un trottoir côté champ, la réfection complète du revêtement du trottoir existant côté droit, avec renvoi des eaux vers la voirie ou création de caniveaux à grille, la création de passages piétons aux normes PMR, la réfection complète de la couche de roulement de la chaussée, et, pour améliorer la sécurité de la rue, la création de places de stationnement ainsi qu'un carrefour surélevé afin de réduire la vitesse des usagers.

Les riverains sont très satisfaits.

CHALET

Vous avez pu voir pousser en très peu de temps, près de la salle polyvalente, un joli chalet et en voici la raison. Depuis janvier 2020, Sucr&Salé (Aurélie et David) avait proposé, en plus de l'épicerie et la vente de pains, de très bonnes pizzas à emporter, un service d'ailleurs très apprécié des stuckangeois et alentours. Or, en juin, ils devaient cesser la fabrication et la cuisson de toutes sortes (pizzas, pâtés en croûte, crèmes pour la pâtisserie…).

Il ne leur restait pas d'autres solutions que de trouver un autre local ou devoir quitter notre village.

Notre ancien Maire, Mr Vouin, ne pouvait accepter que notre commune soit encore privée de sa boulangerie. Il a donc décidé avec son adjoint, Mr Segura, de les aider et leur a permis de s'installer dans les cuisines de la salle polyvalente inoccupée à cause du COVID (l'eau et l'électricité restant à leur charge).

Après son élection, le nouveau Maire, Olivier Segura, a déposé le permis de construire du chalet et les travaux ont pu commencer. Les employés communaux, aidés de bénévoles expérimentés, ont construit ce chalet en quelques semaines. Nos commerçants peuvent continuer leur activité pour le plus grand plaisir des stuckangeois.

REMPLACEMENT PORTES SALLE DES FÊTES

Les utilisateurs de la salle polyvalente avaient remarqué et signalé des difficultés lors des ouvertures/fermetures sur de nombreuses portes d'accès en PVC ainsi que des problèmes d'infiltration d'eau lors de fortes pluies.

La municipalité a donc décidé de procéder à leur remplacement par des fermetures neuves métalliques.

C'est la **Société Art Tech de Stuckange**, spécialisée en menuiserie et ébénisterie, qui est intervenue.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le ralentisseur situé à l'entrée du village ayant fait l'objet de nombreuses réclamations a été modifié par **la Société Eurovia** le 17 novembre, afin d'atténuer le côté « raide et cassant ». Ce plateau reste toutefois une ***zone limitée à 30 km/h*** et conserve son efficacité en matière de réduction de la vitesse des véhicules.

La **Société Eurovia** est également intervenue le 4 décembre pour effectuer des retouches sur l'ensemble des coussins berlinois en béton posés dans la commune car l'enrobé a eu tendance à s'affaisser au fil du temps.

COMMISSION DE SÉCURITÉ

La commission communale de sécurité pour les établissements recevant du public **(ERP)** a eu lieu le 19 octobre dernier concernant la salle des fêtes et le groupe scolaire. Elle a pour objet de :

- *Procéder à l'analyse du contenu des comptes rendus des organismes de contrôles obligatoires (gaz, installations électriques, moyens de lutte contre l'incendie et moyens d'alerte)*
- *Vérifier la bonne prise en compte des anomalies relevées et de leur suivi technique.*
- *Vérifier le bon fonctionnement des systèmes d'alerte en procédant si besoin à un test.*
- *Et au final donner un avis pour la poursuite de l'exploitation des établissements concernés.*

A l'issue de cette matinée de travail, la commission a émis un avis favorable pour la poursuite de l'exploitation de ces 2 établissements.

***A droite** l'adjudant-chef F. FUNCK du SDIS 57.*
***Au centre** le Major V. BARBIER commandant de la brigade de Metzervisse.*
***A gauche** H. GENNEVOIS Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux.*

Mais également W. KLEE, agent désigné du service communal (absent sur la photo)

DEFIBRILLATEUR

En France, chaque année 50 000 personnes meurent prématurément d'un arrêt cardiaque. 7 fois sur 10, l'arrêt cardiaque survient devant témoin mais moins de 20% de ces témoins font les gestes de premiers secours. ***Si un massage cardiaque et un défibrillateur sont utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes, les chances de survie sont de 75%.***

Pour augmenter ces chances, nous avons fait installer un ***second défibrillateur automatique à l'extérieur de la salle polyvalente (DAE)***. Comme celui qui se trouve à l'entrée de la Mairie, il est géolocalisable et sous alarme, ce qui évitera nous l'espérons qu'on nous le vole à nouveau.
En parallèle, nous allons proposer des formations sur les gestes de premiers secours pour être un citoyen sauveteur. ***Sauver une vie n'a pas de prix !***

LA TRAVERSÉE DE LA COMMUNE INTERDITE AUX POIDS LOURDS

Malgré le contournement de Stuckange (RD918) et la RD61 qui est en accès prioritaire, de nombreux camions traversaient le centre du village. La circulation des poids lourds est source de danger et d'incommodités telles que les nuisances sonores ainsi que des dégradations de la voirie et des immeubles, et nuit à la tranquillité des riverains. Le maire, après avoir informé le service de l'**U**nité **T**erritoriale **R**outière de la Moselle, **a pris un arrêté municipal en date du 18 décembre 2020.** Désormais, le trafic des véhicules de transports de marchandises de plus de 3,5T est interdit dans la traversée de l'agglomération de Stuckange par les rues Nationale et Liberté.

arrete_municipal_612020__interdiction_transit_pl__025981500_2107_21122020.pdf (mairie-stuckange.fr)

COMPLEXE DE LOISIRS

La propreté, c'est l'affaire de tous mais le mieux serait encore de ne pas salir.
Il ne manque pourtant pas de poubelles sur le complexe de loisirs mais les employés communaux retrouvent tous les jours au sol des déchets en tous genres, des bouteilles de verres cassées y compris des joints et des « seringues », laissés par des personnes irrespectueuses et, pire encore, qui dégradent ou brûlent le matériel public.

Cela en devient intolérable d'autant plus que des enfants y jouent et pourraient se blesser. **La plus grande prudence s'impose donc**.

Je tiens également à avertir les parents que des trafiquants de drogues viennent dealer partout dans le village et certains n'hésitent pas à racoler.
La Gendarmerie de Guénange a d'ailleurs été informée. Soyez vigilants et prévenez vos enfants. De ce fait, nous réfléchissons à différents moyens de dissuasion pour assurer la sécurité des personnes et des biens publics.

Portail

Terrain multisport

Aire de jeux

DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES

Le distributeur de baguettes, installé en 2017 lorsqu'il n'y avait plus de boulangerie à Stuckange, est hors service depuis fin 2019. La société étant en dépôt de bilan, nous devons attendre l'autorisation du liquidateur judiciaire pour enlever cette machine.

REUNION DE QUARTIER

Comme promis, fin août, les habitants de l'Orée du bois ont été invités à assister à notre première réunion de quartier où nous avons pu échanger sur divers sujets concernant le lotissement.

Les déjections canines, la vitesse excessive et le stationnement anarchique ont été soulevés par la majorité.

Le Maire est conscient de ces problèmes récurrents qui se retrouvent dans toutes les rues du village et il déplore le manque de civisme et l'irrespect de ces personnes malgré les actions de sensibilisation.

Des solutions sont examinées pour garantir un maximum de sécurité dans le lotissement (chicane, stop, sens interdit, bacs à fleurs…) et la sérénité par la formation du Maire et des adjoints à exercer leur pouvoir de police en vertu de l'article 16 du code de procédure pénale pour disposer d'un carnet à souches d'amendes forfaitaires afin de verbaliser les contrevenants.

Il a aussi été précisé que le promoteur planterait à nouveau des arbres dans tous les emplacements qui ont été détruits devant les maisons ainsi que des arbres d'essences différentes sur le chemin piétonnier.

D'autres réunions de quartier seront programmées dans le village dès que la situation sanitaire le permettra.

SMITU

Le **SMITU** a lancé une étude afin de dresser un état des lieux de notre réseau de transports en commun et d'élaborer différents scénarios exposant les nouveaux principes de dessertes.

Malheureusement les nouvelles lignes proposées en septembre 2020, avaient des horaires inadaptés ne correspondant pas du tout aux entrées et sorties scolaires, et de surcroit 1 ligne a été supprimée et la convention avec le TIM annulée.

Mme Nillus Virginie, représentante du collectif des usagers de Stuckange, a pu soumettre au Maire un dossier complet et explicatif pour lui permettre de défendre les intérêts de la commune auprès du **SMITU**.
Il a rencontré le Vice-Président Transport et Réseau, Monsieur Bernard VEINNANT, par ailleurs Maire de Basse-Ham, le 18 novembre dernier.

Des solutions ont été proposées afin de pallier les dysfonctionnements de la rentrée scolaire de septembre 2020.

Elles concernent notamment des adaptations d'horaires ainsi que le prolongement d'une seconde ligne vers la commune.

Enfin, la question du partenariat avec la **Région Grand Est** et la possibilité d'emprunter la ligne Fluo 70 ont également été abordées et auraient des chances d'aboutir.

A la dernière réunion du 13 novembre, les membres du SMITU ont voté un avoir de 10% sur l'abonnement Pass S'cool à tous les bénéficiaires qui en font la demande.

N° Info Clientèle 03 82 59 31 05

Le Maire se réjouit de vous annoncer que le 9 décembre 2020 s'est réuni le Comité Syndical qui a voté à l'unanimité l'acceptation de toutes les nouvelles propositions faites par le SMITU, ainsi que la possibilité aux élèves d'emprunter la ligne Fluo 70 avec le pass S'cool.

PUMPTRACK

Le 5 septembre 2020, Cédric Fradella, 1er adjoint, et Jordane Pittet, conseiller, aidés d'autres élus et bénévoles, ont brillamment organisé, pour la première fois dans notre commune, un « après-midi pumptrack ».

Cette manifestation a permis de rassembler environ **70 enfants, de Stuckange et d'ailleurs, pour s'affronter sur un parcours chronométré en trottinette et/ou à vélo**.

Beaucoup de supporters étaient venus pour les encourager. De nombreuses démonstrations en **BMX** ont été assurées par **Rémi Perez**, très connu par les ados et les enfants car il les aide à s'améliorer quand il vient les vendredis après-midi s'entraîner sur cette piste.

L'association les **Raw Dogs**, partenaire de cet évènement, a installé une piste d'entraînement de skate à côté de la pumptrack et a encadré les enfants en leur prodiguant des conseils.

Tout le monde a passé un très bel après-midi et les participants sont tous repartis avec une médaille et un diplôme...

Félicitations aux vainqueurs :
Aaron PIERREL qui s'est distingué en trottinette suivi de son frère Ethan, et Lilian ROSENKRANZ qui est arrivé premier à vélo, suivi par Téo BLAS et Lilian CORVISY.

PUMPTRACK
STUCKANGE

ECOLE

Le groupe scolaire** « Les Mésanges » **accueille cette année 119 élèves, répartis ainsi :

Enseignants	Classe	Nombre	Total
Mme D'ALIMONTE/Mme MAUCORPS	PS/ MS	17 PS/ 14 MS	31 élèves
Mme COULIBALY	MS/ GS	6 MS/ 24 GS	30 élèves
Mme MARTIANAY/ Mme MAI	CP/ CE1	13 CP/ 6 CE1	19 élèves
Mme SCHREINER/ Mme MAI	CE1/ CE2	9 CE1/ 10 CE2	19 élèves
Mme KILL/ Mme MAI	CM1/ CM2	11 CM1/ 9 CM2	20 élèves

***La direction est assurée par** Mme KILL**. En maternelle, il y a 1 ATSEM par classe :** Eldina et Sandra*

De gauche à droite: Mme Schreiner Marie-Claire, Mme Kill Stéphanie, Mme Coulibaly Aurélie, Mme D'alimonte Marie, Mme Maucorps Mélanie, Mme Mai Marie, Mme Martianay Delphine.

Cette rentrée a été inédite, en raison du protocole sanitaire mis en place pour freiner la propagation du virus. Il a fallu nous adapter avec les mesures gouvernementales, et faire surtout avec les enfants qui méritent la même qualité d'enseignement qu'avant.

Pour le moment, nous pouvons constater que les choses se déroulent bien.
A ce jour, le protocole actuel empêche d'avoir une vision claire et détaillée des actions futures qui pourraient être envisagées.

Dans le cadre de la journée du Patrimoine, qui a eu lieu le 18 septembre dernier, les élèves de CP et de CE1 ont pu se rendre aux jardins fruitiers de Laquenexy où ils ont pu découvrir les fruits et légumes de saison, la façon dont ils poussent et sont récoltés, puis la visite s'est poursuivie par un rallye dans les jardins que les enfants ont apprécié.

Les élèves de CE2, CM1, CM2, quant à eux, se rendaient au Musée de la Résistance et de l'Annexion à Gravelotte pour une journée riche en émotion et qui a permis de sensibiliser les enfants à notre histoire régionale.

Concours de fables

Les élèves de CE1/CE2 de Mme Schreiner ont participé au concours de Fables Jean de la Fontaine de Château-Thierry. Après avoir étudié les célèbres fables en classe, les enfants ont réalisé par petits groupes, une illustration d'une fable. ***Quatre élèves ont remporté le deuxième prix National. Il s'agit de Matéo Demitri, Victor Didelot, Charlie Gonella-Fleschen et Lucas Stanek.***

Félicitations aux élèves de CE1/CE2 et à leur maîtresse pour leur investissement et un grand bravo aux lauréats.

PÉRISCOLAIRE

ATSEM: Eldina & Sandra

Mme SCHEIDER Christelle gère le périscolaire et la cantine

Ce service permet d'accueillir les enfants scolarisés et propose des activités de loisirs éducatifs encadrées par du personnel qualifié, Mme Sandra Meyer (Atsem), Mme Eldina Zahirovic (Animatrice), Mme Anne-Marie Milhano (Avs). Il favorise la continuité éducative par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société.

AVS: Anne-Marie

Les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux sont donc des éléments très importants pour que cet autre lieu en collectivité soit agréable pour l'enfant et ne soit pas vécu comme trop long. La Municipalité et l'équipe éducative essaient tout au long de l'année de mettre en place différentes activités notamment aux périodes festives avec la réalisation de petits bricolages. Tout récemment pour Noël les enfants ont décoré le sapin du périscolaire. Un petit groupe s'est également promené afin de décorer certains endroits du village et de profiter de ses belles illuminations.

Mme KILL et Mme SCHEIDER déplorent toujours un manque de rigueur pour l'inscription des enfants dans les délais demandés. Régulièrement, il faut garder à 11h45 ou 16h des enfants qui ne sont pas inscrits sur les listes journalières car personne n'est là pour les récupérer !! Les pénalités (15 euros) ne semblent guère efficaces. Cela pose des problèmes de sécurité, car à partir du CP, les enfants qui ne sont pas inscrits sur les listes de la cantine ou du périscolaire, sortent de l'école. Que se passe-t-il si un enfant part et qu'il est livré à lui-même ??

Souvent, les parents minimisent le problème et il n'est pas rare d'avoir un appel à 11h40, pour une inscription à 11h45 !! Les repas sont commandés en début de matinée. Cela perturbe l'organisation, et surtout… il manque des repas !!

Cette situation n'est plus acceptable. Certains parents vont même jusqu'à les contacter sur leur téléphone personnel pour faire des inscriptions de dernière minute. Mme KILL demandera à la mairie de prendre d'autres mesures si la situation venait à perdurer.

GESTION DES DECHETS

Notre Communauté de Communes possède, depuis 1977, un centre d'enfouissement de nos déchets résiduels ainsi que ceux d'autres communes, à Aboncourt. Il arrive toutefois à saturation et doit terminer son exploitation des casiers actuels en mai 2023. Nous devrons alors externaliser le traitement de nos déchets (vers un autre lieu d'enfouissement ou d'incinération), ce qui engendrera des nouveaux coûts pour la **CCAM.**

D'autres contraintes viennent s'ajouter avec des effondrements de galeries à proximité des casiers, qui doivent donc être comblées, ainsi que la présence de deux espèces protégées sur le site, des chiroptères et des batraciens. Des aménagements pour ces espèces ont été faits à la charge de la **CCAM.** Le coût global du traitement de nos déchets n'est donc pas prêt de diminuer.

Le conseil communautaire de l'Arc Mosellan a voté le 6 Octobre 2020, par 34 voix POUR et 14 voix CONTRE (dont Stuckange), l'harmonisation vers un taux lissé unique dès 2021, soit une augmentation de la taxe d'ordure ménagère qui passera pour Stuckange de 10.30% à 12.01% du montant de la base de la taxe foncière.

Il est plus que jamais important de réduire nos déchets et d'améliorer notre recyclage.
Un guide de réduction des déchets est disponible sur le site de la CCAM :
https://www.arcmosellan.fr/wp-content/uploads/Guide_prevention_2018-1.pdf

Nous vous rappelons que depuis le 1er décembre 2020, vous pouvez mettre dans vos sacs transparents tous les déchets recyclables en métal, carton ou plastique.
La collecte de ces sacs se fait les mardis en semaine paire.
Le papier, le verre et les textiles sont toujours à recycler dans les points d'apport volontaires.

COLLECTE CITOYENNE DES DECHETS ABANDONNES

Dans le cadre de la semaine du développement durable, nous remercions les bénévoles qui étaient présents le 26 septembre dernier, à l'appel de la municipalité, pour la collecte des déchets sauvages aux abords de notre village.

Tous les accès à Stuckange et les aires de loisirs ont été ratissés. Les volontaires ont ramassé environ 150 kg de déchets de toutes sortes.

Bon nombre de passants ou de riverains ont salué cette action citoyenne en espérant qu'il y ait davantage de monde la prochaine fois.

Nous regrettons juste que, dès le lendemain, des déchets aient été à nouveau jetés par terre dans l'aire de jeux des mésanges ! Il est de notre rôle à tous d'aider les employés municipaux à maintenir le village propre.

Des poubelles ont été ajoutées dans le village et des sacs à crottes sont désormais disponibles gratuitement en Mairie.

MARIAGES

Justine & Michael

Aurelia & Stéphane

Céline & Fiorenzo

Hervé & Dorina

Stéphanie & Benoit

NAISSANCES

21 naissances en 2020 dans notre commune !

Stuckange-Accueil/La commune/Généralités/Population / démographie (mairie-stuckange.fr)

Margot

Myla

Theo

Ella-Marie

Juliette

Chloé

Luca

Amélia, le 06/02/2020	Marnie, le 11/08/2020
Myla, le 08/02/2020	Alessio, le 02/09/2020
Juliette, le 14/02/2020	Margot, le 20/09/2020
Ella, le 18/02/2020	Apolline, le 25/09/2020
Eden, le 12/03/2020	Orlane, le 03/10/2020
Chloé, le 28/04/2020	Gabriel, le 22/10/2020
Zach, le 12/06/2020	Robin, le 04/11/2020
Lucie, le 08/07/2020	Hugo, le 07/11/2020
Théo, le 14/07/2020	Luca, le 26/11/2020
Lucie, le 09/08/2020	Elina, le 13/12/2020
Mona, le 10/08/2020	

Nécrologie

◊ *PIZZIMENTI Annuziata, le 23/02/2020*

◊ *HOTTON Jean-Marie, le 28/05/2020*

◊ *FOLTZ Eugène, le 25/09/2020*

PANIERS GOURMANDS

Nous aurions vraiment aimé offrir aux aînés de la commune le repas annuel qui constitue chaque année une vraie parenthèse festive. Malheureusement, face à la crise du COVID-19, nous avons été contraints de trouver une solution de remplacement.

Afin de satisfaire le plus grand nombre, nous avons lancé un questionnaire auprès des intéressés dans lequel plusieurs options étaient proposées, soit :

- *L'annulation pure et simple du repas*
- *Le report à l'année prochaine*
- *Un repas traiteur à emporter*
- *Un panier gourmand*
- *Le maintien du repas avec règles de distanciation*

*Sur les 156 flyers distribués, une large majorité a choisi **les paniers gourmands**. Monsieur le Maire a souhaité distribuer ce panier à toutes les personnes de plus de 60 ans et leur conjoint.*

Les doyens du village ont eu l'heureuse surprise de se voir offrir leur panier de courses à l'occasion des fêtes de Noel

Mme Bich Marcelle, 89 ans

M. Melchior René, 96 ans

OPÉRATION BRIOCHES

*Le **CCAS** a mis également en place des actions caritatives, comme l'opération Brioches, le 13 octobre devant l'école et le 14 devant la mairie. Organisée en amont par l'**APEI**, cette opération a été un franc succès. Les bénévoles de la commune et le **CCAS** ont vendu 150 brioches pour un montant de 926,40 €. Les stuckangeois se sont montrés très généreux et nous les remercions vivement.*

Les sommes récoltées sont destinées à la section autisme de Volkrange de l'APEI Moselle.

SAINT NICOLAS

St Nicolas tenait à rendre visite aux petits stuckangeois. Malgré la crise sanitaire, la tradition a été respectée mais il a fallu s'adapter. C'est donc le jour de sa fête, dimanche 6 décembre, qu'il s'est rendu seul, et évidemment masqué, pour rencontrer les enfants de l'école dans la salle de jeux.

Saint Nicolas

Beaucoup sont venus le voir accompagnés d'un parent, avec leur précieuse invitation distribuée quelques jours auparavant. Certains avaient préparé une chanson, un dessin, des petits gâteaux qu'ils ont offerts à **St Nicolas**.

Petit moment d'émotion... et, après quelques mots échangés avec chacun, tous ont pu faire la traditionnelle photo et sont ensuite repartis avec un sachet de friandises, une douceur réconfortante à défaut d'un gros câlin.

> « une douceur réconfortante à défaut d'un gros câlin. »

DECORATIONS DE NOEL

Ces derniers mois étant difficiles, il nous paraissait normal de donner des couleurs à notre village, et que l'esprit de Noël soit présent pour vous réchauffer le cœur. Nous avons dû changer les anciennes illuminations car elles étaient en partie cassées et trop énergivores par des nouvelles à LED. Nous espérons que ces 28 décorations vous ont plu.

Les 3 puits ont également été mis en valeur ainsi que d'autres endroits du village.

La magie de Noël a opéré cette année car lors de notre appel aux dons de décorations lancé sur PanneauPocket, nous avons pu constater avec plaisir de la générosité des donateurs, heureux de faire une bonne action. Ils ont ainsi contribué de manière économique et écologique à l'embellissement du village et nous les remercions.

Les heureux gagnants sont

1er ***MOLINERO*** *14 ronde des écureuils*
2ème ***ARTH*** *13 rue des ormes*
3ème ***SCHMITT*** *6 rue du pic vert*

Un concours des plus belles illuminations a été organisé par les élus, qui ont sillonné les rues du village pour sélectionner les plus belles maisons et balcons/fenêtres d'appartements habillés de lumière.

Ce concours, très apprécié, avait pour but de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féerique et lumineuse. La municipalité récompense l'effort des habitants qui ont fait preuve de beaucoup d'originalité dans la décoration et ainsi apporté chaleur et gaieté à notre commune.

Catégorie façade & balcons

1er ***FAILLON*** *4 rue de la liberté*
2ème ***ROSENKRANZ*** *48 rue Nationale*
3ème ***FROEHLICHER*** *6 rue de la liberté*

ACTES D'URBANISME

Durant l'année 2020, 111 actes d'urbanisme ont été instruits pour la commune de Stuckange dont :

15 Certificats d'urbanisme (CU)	***23 demandes préalables*** (DP)	***73 permis de construire*** (PC) dont 4 modificatifs

Nous rappelons que toutes ces demandes doivent être déposées en Mairie, puis elles sont instruites par le Service de l'Instruction des Autorisations d'Urbanisme (SIAU) de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

Le coût de traitement par le SIAU est de :

Certificat d'urbanisme	45 €
Demande préalable	90 €
Permis de construire et d'aménager	180 €
Permis de démolir	90 €

Pour l'année 2019, la participation de la commune de Stuckange à ce service d'instruction s'est élevée à :

3375 € pour le 1er semestre 2019	***2500 €*** pour le 2ème semestre 2019	***10125 €*** pour le 1er semestre 2020

La forte évolution des montants versés au SIAU pour le 1er semestre 2020 s'explique par les nombreux dossiers déposés dans le cadre du nouveau lotissement de la Sapinière.

LOTISSEMENT LA SAPINIERE

L'urbanisation du lotissement la Sapinière, commencée en 2019, a pris du retard suite au confinement. L'ensemble des réseaux et des voiries a été réalisé et les constructions de maisons sortent de terre depuis août 2020. Environ 52 permis de construire ont été instruits et validés à ce jour.

Les travaux de terrassement des deux collectifs de 20 appartements chacun ont commencé en octobre. ***WEBER Immobilier*** a annoncé que le chantier durerait plus de 2 ans.

VERGER PEDAGOGIQUE

Il a été négocié avec le promoteur du lotissement la sapinière qu'une partie du déboisement du site serait compensée par un verger avec 18 arbres aux essences locales et variées.
L'implantation de celui-ci est à côté de la salle polyvalente.

1) Mirabellier de Metz
2) Mirabellier de Nancy
3) Prunus domestica 'Quetshe d'Alsace
4) Prunus domestica Quetsche de Lorraine
5) Le pommier « Rouge de Lorraine »
6) Le pommier : Royale allemande
7) Le pommier : Bremoncote
8) Pomme de Noël : Christkindle
9) Poires Marie Guisse
10) Poires Serpillon
11) Poires Saint-Rouin
12) Cerisier Burlat
13) Cerisier Belge
14) Sorbier des oiseaux Sorbus aucuparia
15) Sorbier domestique (Sorbus domestica)
16) Néflier commun (Mespilus germanica)
17) Cognassier (Cydonia oblonga)
18) Noyer (juglans regia) Franquette

SALLE POLYVALENTE

POSE D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE *en l'honneur de Jean-Paul CLIN, élu municipal à Stuckange de 2014 à 2019, décédé le 21 décembre 2019, à l'âge de 47 ans*

Jean-Paul était un enfant du village et savait faire bouger la jeunesse de Stuckange. Avec sa bande de copains d'il y a plus de 30 ans, ils ont fait un film sur les aventures de Zarbi, Malin et Filou qu'ils avaient projeté au café des routiers (à la place de la micro-crèche), puis ils ont créé l'Association de la Jeunesse Stuckangeoise dont Jean-Paul était le président. Ils organisaient des tournois de foot, des concerts, du paintball et ont créé le journal des jeunes. Il était aussi un passionné de musique et c'est tout naturellement qu'il forma un groupe appelé les APALOOSA.

Jean-Paul a épousé une stuckangeoise. Ils ont construit leur nid à Stuckange et de leur union sont nés deux enfants.

Jean-Paul a toujours eu de grandes idées pour le village, et c'est pour cela qu'il s'était investi en tant que 1er adjoint en 2014, mais malheureusement la maladie ne lui a pas permis d'aller jusqu'au bout de son mandat. Désormais, la salle de peinture portera son nom pour que nous ne l'oublions pas.

Les horaires d'ouverture de la Mairie

Nous avons élargi les horaires d'ouverture et instauré des permanences supplémentaires en fin d'après-midi, les lundi, mercredi et vendredi. Celles-ci sont tenues par des élus.

Le Maire ou un de ses adjoints peut vous recevoir le samedi matin sur rendez-vous.

	8h15-9h15	9h30-11h30	16h - 17h	18h
Lundi	■		■	■
Mardi	■			
Mercredi				■
Jeudi	■			
Vendredi	■		■	■
Samedi		■		

NOUVEAU !

■ *Accueil par la secrétaire*

■ *Accueil par un élu (Adjoint ou Conseillers)*

■ *Accueil par Le Maire ou un Adjoint sur rendez-vous*

Nous vous rappelons que vous pouvez faire vos démarches ou demandes par internet ou par email pour ne pas avoir à vous déplacer. Les explications sont sur le site de la mairie, dans la rubrique démarches administratives. (www.mairie-stuckange.fr)

De plus, il est toujours possible de téléphoner pour demander un rendez-vous en journée, pour des besoins particuliers au **03 82 56 90 81** ou par email : mairie@mairie-stuckange.fr

Calendrier des collectes 2021

(A sortir seulement la veille)

Jour de collecte des déchets ménagers -> MERCREDI

Dates de rattrapage de jours fériés -> MERCREDI 14 juillet / SAMEDI 17 juillet

Jours de collectes des recyclables -> MARDI semaines paires

Mardi 12 janvier	Mardi 13 juillet
Mardi 26 janvier	Mardi 27 juillet
Mardi 09 février	Mardi 10 août
Mardi 23 février	Mardi 24 août
Mardi 09 mars	Mardi 07 septembre
Mardi 23 mars	Mardi 21 septembre
Mardi 06 avril	Mardi 05 octobre
Mardi 20 avril	Mardi 19 octobre
Mardi 04 mai	Mardi 02 novembre
Mardi 18 mai	Mardi 16 novembre
Mardi 01 juin	Mardi 30 novembre
Mardi 15 juin	Mardi 14 décembre
Mardi 29 juin	Mardi 28 décembre

STUCKANGE